

# 2 479 interventions et 1 979 incendies

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4560 - Ven. 24 - Sam. 25 août 2018 - Prix : 10 DA

Opération cartable pour les orphelins  
Le ministère des Affaires religieuses utilise le Fonds de la zakat

Page 24

Incendies de forêt en une semaine

## 6 foyers par jour

Page 2

Les coups à côté de la plaque du procureur spécial

Par Mohamed Habili

Après la chute de Michael Flynn, le conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, péripétie qui tout de même remonte à plusieurs mois, voilà deux autres de ses anciens collaborateurs, à savoir Paul Manafort, son directeur de campagne, et Michael Cohen, son avocat personnel, qui tombent à leur tour dans les rets du procureur spécial Robert Mueller, chargé à l'origine d'enquêter sur une éventuelle ingérence russe dans la présidentielle de 2016. Paul Manafort a été reconnu coupable dans un premier procès de huit chefs d'accusation sur les 18 pour lesquels il était poursuivi. Et Michael Cohen, en préférant plaider coupable, notamment dans l'affaire de l'achat du silence de deux femmes ayant eu des relations avec Trump, ce qui n'est pas une bonne chose pour celui-ci, se montre disposé à lui porter d'autres coups, seul moyen pour lui de réduire au maximum le nombre d'années qu'il est susceptible de passer en prison dans des affaires de fraudes fiscales et bancaires le concernant en propre. C'est plus que suffisant pour que le spectre de la procédure de destitution ressurgisse à nouveau. Un projet que les démocrates ont conçu avant même que Trump ne soit élu, et dont la réalisation semble avoir fait ces derniers jours un grand pas en avant. En réalité, la direction de ce parti prend un soin particulier pour que l'impeachment ne soit pas même un thème de campagne dans la perspective des élections de mi-mandat de novembre prochain.

Suite en page 3

Sur 88 cas suspects, 41 ont été confirmés

# Choléra, le retour



C'est donc vrai, la maladie a refait surface plus de 22 ans après son éradication. En effet, dans les wilayas d'Alger, Blida, Tipaza et Bouira, 41 cas de choléra ont été enregistrés sur 88 cas suspects, indique le directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, D' Djamel Fourar.

Lire page 3

Ligue I (matches en retard)

## Derby palpitant à Alger, le MCA en péril

Page 23

«Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivaines»

## Faïza Guène, invitée d'honneur de la première édition

Page 13

La période des fêtes de l'Aïd a été sans répit pour la Protection civile

## 2 479 interventions et 1 979 incendies

■ Durant la période du 12 au 18 août précédant les fêtes de l'Aïd, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 21 169 appels de secours, répartis entre appels de détresse de citoyens en difficulté suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques ou pour signaler des incendies. Le bilan hebdomadaire a fait état de 2 479 interventions pour procéder à l'extinction de 1 979 incendies urbains, dont des foyers dans des unités industrielles.

Par Meriem Benchaouia

Les éléments de la Protection civile ont dû intervenir 2 330 fois pour porter secours et évacuer vers les hôpitaux les morts et blessés enregistrés dans un total de 1 298 accidents de la circulation, ayant occasionné le décès de 46 personnes et 1 552 blessés.

Les routes ont été particulièrement meurtrières pendant les deux jours de fête à Illizi et à Guelma, où il a été enregistré 7 personnes décédées et 5 autres blessées, suite à 3 accidents de la route survenus durant cette période. Le bilan de ces 48 heures de fête élaboré par les services de la Protection civile a fait état, par ailleurs, du décès de 6 autres citoyens alors que 21 autres ont été blessés dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs régions du pays.

La wilaya de Bouira déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes alors que 4 autres ont été blessées, suite au renversement d'un véhicule léger survenu dans la commune de Boukram. Dans la même ville, 6 personnes avaient, par ailleurs, péri dans des accidents routiers, alors que 4 autres ont été blessées. Au total, durant ces deux jours de fête, 12 personnes ont trouvé la mort et 7 autres ont été blessées sur les routes.

A Guelma, l'on a enregistré durant cette même période, soit durant les fêtes, 14 blessés dans



PH.D. R.

12 accidents de la circulation. Le plus grave accident, enregistré durant cette période, concerne le dérapage et le renversement d'un véhicule de tourisme à la mechta d'Ouled Chiha sur la route reliant la commune de Nechmaya et le village d'Ouled

Ali relevant de la zone Nord de cette wilaya, a-t-on précisé à la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. L'accident qui s'était produit mercredi matin vers 1h34 mn a provoqué des blessures à cinq personnes, âgées entre 20

et 40 ans, qui ont été évacuées à l'hôpital Hakim-Okbi au chef-lieu de wilaya. Trois autres personnes ont été victimes de blessures de divers degrés lorsqu'un véhicule de tourisme a dérapé mercredi soir au niveau de la zone de Boudjerane, dans la

commune de Bouhemdane, sur le chemin de wilaya. Les blessés âgés entre 21 et 28 ans, ont été acheminés vers l'hôpital de la commune Hammam Debagh.

M. B.

M. B.

## La DGSN lance une campagne de sensibilisation pour le port du casque 1 401 accidents de la route provoqués par des motocyclistes

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé une campagne de sensibilisation, à travers l'ensemble du territoire national, sur l'im-

portance du port du casque par les conducteurs de motocycles. Dans un communiqué de la DGSN rendu public jeudi, cette campagne, lancée au cours de

cette semaine, sous le slogan «Le non port du casque : danger de mort», insiste sur «l'importance du port du casque pour la sécurité des conduc-

teurs des deux roues». La campagne cible les motocyclistes et les piétons, en leur fournissant d'amples informations sur les risques du non port du casque et les mesures prises par les services de police à l'encontre des motocyclistes détenteurs de documents spécifiques à leurs deux roues. A cet effet, les services de la Sécurité nationale ont enregistré, durant le premier semestre de l'année en cours, 1 401 accidents de la route provoqués par des motocyclistes, outre 3 886 procès-verbaux dressés lors de la même période, pour non port du casque par des conducteurs des deux roues ou leurs passagers.

A. D.

## Incendies de forêt en une semaine 6 foyers par jour

Durant la semaine du 16 au 22 août en cours, le feu a parcouru plus de 43 hectares selon le bilan de la Direction générale des forêts. Dans un communiqué de presse, la DGF a fait état de 42 foyers ayant parcouru une superficie totale de 43,67 hectares se répartissant entre 11,75 ha de forêts, 14,36 ha de maquis et 17,56 ha de broussaille, soit une moyenne de 6 foyers/jour et une

superficie de 1,03 ha par foyer, précise la même source. La DGF indique que la région la plus touchée par les feux de forêt est celle de l'Est avec 1 009,75 ha et 104 foyers, suivie du Centre (323,68 ha, 207 foyers) et de l'Ouest (178,92 ha, 125 foyers). Rien que sur la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 22 août, il a été enregistré 436 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 1 512,35

ha affectant 801,64 ha de forêts, 225,60 ha de maquis et 485,11 ha de broussailles, soit une moyenne de 5,25 foyers par jour et une superficie de 3,46 ha par foyer. Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêt, mis en place depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain. En raison des risques persistants durant cette

période, la DGF fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention. En comparaison avec la même période de l'année précédente, la DGF indique qu'il avait été enregistré 2 213 foyers ayant parcouru une superficie totale de 42 637 ha dont 16 721 ha en forêts.

A. F.

## Permanence

## Le programme suivi à 99.25% à Alger

Le taux de suivi du programme des permanences durant la fête de l'Aïd El-Adha à Alger a dépassé les 99,25%, soit plus de 5 000 commerçants réquisitionnés «ayant assuré le service minimum en matière de produits de large consommation», a indiqué à l'APS le représentant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger, Dehar Layachi. La direction du commerce a réquisitionné, cette année, 5 230 commerçants pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd, a précisé M. Layachi, faisant état de 5 205 commerçants ayant suivi la permanen-

ce, soit 99,25% contre 25 commerçants contrevenants. Des mesures coercitives seront prises à l'encontre des commerçants contrevenants dont notamment la fermeture de leurs locaux pour une durée d'un mois et une amende allant de 30 000 à 200 000 DA, conformément à la loi 08-18 du 10 juin 2018 relative aux conditions d'application des activités commerciales, a ajouté le même responsable. Pour ce qui est de la rareté du pain depuis la veille de l'Aïd et jusqu'au deuxième jour, le représentant de la direction du commerce a fait savoir qu'Alger «enre-

gistre 661 boulangeries dont 513 unités ont été mobilisées, soit 77,61%», estimant que le pain était «disponible», notamment avec le renforcement des boulangeries par 10 points de vente relevant de la boulangerie industrielle d'El Khroub (Constantine) qui a «assuré l'approvisionnement» à travers les grandes places relevant des communes de Dar El Beida (en face l'APC), El Harrach (place centrale), Kouba (place de l'APC), Bab El Oued (place des Trois horloges), Alger-Centre (Grande Poste), Sidi M'hamed (1<sup>er</sup> Mai face au siège de l'UGTA), Chéraga et

El Biar (place Kennedy) et Bir Touta (place de la commune). Les points de vente du pain resteront ouverts pendant 6 jours, du 20 au 25 août 2018, tel que «convenu» dans le contrat conclu entre la direction du commerce et la boulangerie industrielle d'El Khroub, selon la même source. La direction du commerce de la wilaya d'Alger a mobilisé près de 190 agents de contrôle relevant de 13 inspections régionales du commerce, répartis sur 95 équipes ayant couvert toutes les communes de la wilaya pour s'assurer du respect de la réquisition.

A. S.

Sur 88 cas suspects, 41 ont été confirmés

# Choléra, le retour

■ C'est donc vrai, la maladie a refait surface plus de 22 ans après son éradication. En effet, dans les wilayas d'Alger, Blida, Tipaza et Bouira, 41 cas de choléra ont été enregistrés sur 88 cas suspects, indique le directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, D' Djamel Fourar.

Par Thinhinene Khouchi

La nouvelle est tombée jeudi dernier. C'est officiel, le choléra qui a ravagé des milliers de gens est de retour en Algérie. Voulu rassurer les citoyens qui ne parlent que de ce sujet ces derniers jours, le ministère de la Santé a annoncé que les cas de choléra enregistrés dans quatre wilayas du pays étaient des cas «isolés et limités à des familles», tout en soutenant que la situation était «maîtrisée». En effet, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec des cadres du ministère et le directeur général de l'Institut Pasteur pour donner des explications sur les cas de choléra dans les wilayas d'Alger, Blida, Tipaza et Bouira où 41 cas ont été enregistrés sur 88 cas suspects, dont une personne morte à Blida, le D' Fourar a indiqué que le choléra est une infection contagieuse grave qui entraîne la mort, suite à des diarrhées aiguës causées par le bacille *Vibrio cholerae*, qui se propage en l'absence d'hygiène ou suite à la consommation d'eau ou de fruits et légumes contaminés. Le bacille, qui vit entre un et sept jours, cause des diarrhées aiguës entraînant une forte déshydratation du corps et autres complications au niveau du cœur, des poumons et des reins. D' Fourar a assuré que la situation «n'est pas inquiétante et ne nécessite pas l'instauration d'un état d'urgence», appelant les citoyens au respect des règles d'hygiène. Pour sa part, le directeur général de l'Institut Pasteur, D' Zoubir Harrath, a affirmé que les analyses bactériologiques effectuées par l'Institut sur des échantillons prélevés de personnes atteintes ont confirmé que l'épidémie de choléra s'est



PH. Soreya/J. A.

propagée en raison du non-respect des règles d'hygiène concernant la consommation de certains aliments, excluant une contamination liée à la consommation d'eau. Les analyses en cours au niveau de l'Institut Pasteur sur les aliments consommés par les familles atteintes de choléra «révéleront prochainement les causes réelles de cette épidémie», a-t-il ajouté.

Le D' Youcef Tarfani, sous-directeur au ministère de la Santé, a exposé les différents cas enregistrés au niveau des quatre wilayas, précisant que 6 cas ont été recensés à Ain Bessam (Bouira) dont trois confirmés, 50 cas à Blida dont 22 confirmés, 18 à Tipaza dont 11 confirmés et 14 cas à Alger dont 5 confirmés. Le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, D' Mohamed Miraoui, a révélé que 10 cas sur 14 admis à l'hôpital El Kettar ont quitté ce dernier,

tandis que les quatre autres quitteront l'hôpital aujourd'hui. Le directeur de la santé de la wilaya de Blida, Ahmed Djemai, a annoncé que 12 cas sur 74 ont quitté l'hôpital de Boufarik, ajoutant que l'état de santé des autres malades «s'améliore progressivement» et ils devront quitter l'hôpital dans les prochains jours.

## Comment se protéger ?

A cette question, le directeur général de l'Institut Pasteur, D' Zoubir Harrath, a appelé les citoyens à respecter les règles d'hygiène, à savoir «bien se laver les mains, boire de l'eau propre, ne pas se baigner dans les plages interdites à la baignade où il y a un grand risque de contamination, rincer les fruits et les légumes avant leur consommation et s'abstenir de visiter les

malades atteints de choléra dans les hôpitaux, et de se rendre à l'hôpital le plus proche en cas de diarrhée aiguë». Par ailleurs, D' Kamel Ait Oubli de l'Institut national de Santé publique (INSP), a mis l'accent sur l'importance du respect des mesures préventives préconisées par le ministère de la Santé tout au long de l'année, notamment avant la saison estivale, à savoir «bien se laver les mains avec de l'eau et du savon, garder les aliments cuits loin des aliments crus et les conserver à une température adéquate, tout en contrôlant leur date de péremption, veiller à organiser et à garder les puits fermés et ne pas jeter les ordures à proximité de ces derniers, boire une eau contrôlée ou veiller à la faire bouillir en ajoutant quelques gouttes de javel en cas de stockage».

T. K.

## La consommation domestique a atteint un niveau record le 1<sup>er</sup> jour de l'Aïd 9 millions de mètres cubes consommés en 6 heures

La consommation domestique de l'eau potable a atteint son apogée le premier jour de l'Aïd El Adha, a indiqué, jeudi à Alger, le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Smain Amirouche. «La quantité journalière de 9 millions de mètres cubes d'eau distribuée au niveau national a été consommée en l'espace de 6 heures. Exactement, entre 7h et 14h, ce qui a provoqué une baisse rapide des niveaux des réservoirs», a affirmé M. Amirouche lors d'une conférence de presse sur l'évaluation de l'alimentation en eau potable durant l'Aïd, tenue conjointement par des responsables des entreprises du secteur. Le premier responsable de l'ADE a affirmé que ce volume global de 9 millions de mètres cubes, qui alimente en temps ordinaire les ménages, les hôtels,

les administrations et les industriels a été utilisé à 80% par les ménages durant le premier jour de l'Aïd. «Comme les deux jours de cette fête religieuse sont fériés, les quantités inutilisées par les établissements administratifs et les usines ont suffi à compenser cette surconsommation domestique lors de cette période exceptionnelle», a-t-il expliqué. Pour illustrer ce pic de consommation, le directeur général de l'ADE a donné l'exemple des wilayas d'Alger et de Tipaza qui utilisent d'habitude 1,2 million de mètres cubes d'eau par jour chacune, mais qui ont enregistré des hausses de consommation en épuisant la totalité de leur quota en l'espace de 6 heures durant le premier jour de l'Aïd. Globalement, l'eau était disponible et les stations de pompage et de dessalement ont fonctionné

à leur pleine capacité, selon l'évaluation du directeur de l'ADE. Concernant certaines villes qui souffrent toujours d'un déficit en cette ressource, M. Amirouche a admis qu'il y a effectivement des communes qui sont alimentées un jour sur deux, d'autres un jour sur trois, voire plus, mais «les projets sont en cours pour parvenir à une alimentation quotidienne en eau potable à travers tout le territoire national», a-t-il rassuré. Pour sa part, le directeur d'exploitation de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), Slimane Bounouh, a affirmé que les stocks des réservoirs d'eau à Alger et ses environs, qui étaient à leur plus haut niveau à 5 heures du matin, ont commencé à diminuer au fur et à mesure pour atteindre leur plus bas niveau vers midi. «Cela a provoqué des

baisse de pression de l'eau de robinet, notamment au niveau des étages supérieurs des immeubles. Il nous a fallu du temps pour reconstituer les stocks», a-t-il ajouté. Pour parer au manque d'eau provoqué par cette surconsommation, M. Bounouh a indiqué que la SEAAL a mobilisé 29 camions-citernes, notamment dans l'est d'Alger où le déficit en ressources hydriques est plus ressenti par rapport aux autres régions de la capitale. Il a cité les communes d'Ain Taya, Bordj El Bahri, El Marsa, Dergana et Heraoua, où il existe un manque plus important par rapport aux années précédentes, selon lui, en raison des 15 000 nouveaux logements nouvellement construits dans ces communes. A propos des appels téléphoniques enregistrés par le centre d'appel d'urgence tech-

## LA QUESTION DU JOUR

### Les coups à côté de la plaque du procureur spécial

Suite de la page une

Et pour cause, elle n'a aucune envie que des élections à caractère local revêtent une dimension nationale, ce qui aurait pour effet de les transformer en une consultation axée sur le sort politique de Trump. Il va de soi que si cette tactique était de nature à lui assurer la victoire, elle n'aurait pas manqué de l'adopter. Ayant minutieusement pesé le pour et le contre, elle a abouti au contraire à la conclusion qu'il était de son intérêt de ne pas s'engager dans cette voie, en tout cas dès à présent. Les exemples du passé n'encouragent pas en effet à chercher la victoire sous ce signe-là. Dans toute l'histoire des Etats-Unis, la procédure d'impeachment a été initiée trois fois, sans aboutir dans aucune. Encore qu'il soit vrai qu'elle était partie pour obtenir gain de cause dans le cas de Richard Nixon, qui a démissionné avant son terme. Avec le président actuel, la réussite est encore plus improbable. Au moins pour deux bonnes raisons. Il y a en effet d'une part le fait que Trump dispose toujours du soutien inconditionnel de l'écrasante majorité de la base de son camp. La base républicaine se mobilisera pour faire échec à l'impeachment, c'est l'évidence même. Or cette mobilisation sera d'autant plus massive que l'enquête du procureur spécial n'a encore établi aucune implication des Russes dans son élection. Les points qu'il a marqués jusqu'à présent n'ont rien à voir en effet avec l'objet même de ses investigations. Il n'a pas été désigné pour mettre au jour les fraudes personnelles des anciens collaborateurs de Trump, encore moins pour prouver ses manquements à la loi sur les finances de campagne, mais pour montrer que c'est bien grâce aux Russes qu'il a été élu. Plus Robert Mueller porte de coups à l'entourage de Trump, dans des affaires qui lui sont fondamentalement étrangères, plus il se montre bredouille dans celle pour laquelle il a été nommé. Et plus il prouve à l'opinion américaine dans son ensemble qu'en fait il n'y a pas eu d'ingérence russe. Parti pour faire tomber Trump, selon le vœu de ses adversaires acharnés, il n'a fait jusqu'à présent que taper à côté de la plaque. Dans son filet, il est censé ramener le plus gros gibier, non pas du menu fretin.

M. H.

nique et service clientèle de la SEAAL pendant les deux jours de l'Aïd, M. Bounouh a mentionné 3 873 appels contre 4 146 durant l'Aïd de 2017. Grâce à ce service, les équipes techniques mobilisées par la SEAAL ont été réparties équitablement au niveau des communes qui ont connu des failles.

R. N.

«Meilleur ennemi» des consommateurs

# Le sucre omniprésent dans les fêtes à Constantine

■ Il envahit le quotidien des citoyens, altère leurs habitudes alimentaires, favorise le diabète, mais rien ne semble «troubler» l'omniprésence du sucre tant il est vrai qu'il constitue le «meilleur ennemi» des consommateurs, notamment durant les rencontres festives.

Par Lydia Rahmani

En dépit de sa dangerosité pour la santé publique, il n'en demeure pas moins qu'il fait partie des ingrédients les plus affectionnés par les consommateurs, faisant partie de la composition de nombreux produits alimentaires avec parfois des teneurs supérieures aux normes internationales. Mais quand bien même la sonnette d'alarme est tirée par différents acteurs de la santé publique, visant à réduire la consommation du sucre, de très nombreux Algériens «suc-combent» quotidiennement aux sodas, friandises et autres mets traditionnels intrinsèques à certaines circonstances, notamment en période estivale lors des fêtes de mariage, avec tous les effets néfastes sur la santé qui peuvent en résulter.

Traditions obligent, les menus de fêtes sont souvent riches en aliments et plats très caloriques et à forte teneur en sucre, à l'instar de «Chbeh Sefra» (met sucré à base d'amandes), «R'fiss» (semoule broyée cuite à la vapeur et généreusement arrosée de beurre et de miel) ou encore le «Mchelouach» (lanières de pâtes finement coupées et arrosées de miel, de beurre et parsemées de noix). Ayant marié son fils aîné à la mi-juillet dernier, Samia, 58 ans, confie à l'APS avoir organisé un repas traditionnel typique de la région de Constantine, réputée pour certains de ses mets savoureux et sucrés, dont «l'indébou-lonnable chekhchoukha» et «Chbeh Sefra» qui ont ravi les papilles de ses invités. Quant aux gâteaux accompagnant le café, Samia n'a pas dérogé à la règle, dit-elle, en préparant des makroud, de la baklawa, taminet louz et autres petits gâteaux à base de fruits secs, de miel et de noix, et ce, pour rester «fidèle» aux traditions de la région. Tout en reconnaissant la «richesse calorique» de tous ces mets et douceurs, associant sucre et matières grasses, Samia ne pouvait concevoir faire autrement, assure-t-elle, à cause du poids



des coutumes et des traditions perpétuées de génération en génération et de «la sentence dénuée d'indulgence» de ses invités qui ne comprendraient pas une «entorse diététique» au menu.

## Des mets sucrés consommés de manière occasionnelle

Plats incontournables des fêtes célébrées en grande pompe à Constantine, la consommation de ces mets traditionnels sucrés reste, toutefois, «occasionnelle», contrairement à certaines habitudes alimentaires régulières comme la consommation de boissons gazeuses et de jus, estime, pour sa part, Hanane Kadi, membre de la Société algérienne de nutrition (SAN), et affiliée au Laboratoire alimentation, nutrition et santé (ALNUTS). «Il est difficile de convaincre les gens de modifier le menu de leurs fêtes, c'est carrément impensable car ce sont des traditions profondément ancrées dans la société, outre le fait que les convives pourraient voir d'un mauvais œil le fait de manger différemment, voire léger, lors d'une fête de mariage», précise-t-elle à l'APS. Selon M<sup>me</sup> Kadi,

«c'est plutôt sur la consommation au quotidien qu'il faudrait agir par le biais d'une éducation sanitaire dès le plus jeune âge», mettant l'accent à cet effet sur l'important impact des boissons gazeuses sur les jeunes lesquels restent «très influencés par les publicités vantant les vertus rafraîchissantes de ces produits». Cette même source fait également état de l'importance de sensibiliser la population quant à la nécessité d'adopter une bonne hygiène de vie en conjuguant diversification alimentaire et activité physique régulière, tout en privilégiant l'eau aux sodas et aux jus, dont la teneur élevée en sucre est avérée.

## Créer une «culture de consommation» saine et équilibrée

Il y a une année, des mesures d'urgence ont été lancées par les autorités pour réduire le taux de sucre, mais aussi de sel dans les produits alimentaires, et ce, à l'issue d'un colloque portant sur la diminution du sucre, du sel et des matières grasses dans les aliments, à l'origine de l'obésité, de pathologies cardiaques,

d'hypertension artérielle et de problèmes bucco-dentaires. L'objectif de cette rencontre était de créer une «culture de consommation» saine et équilibrée, en apprenant notamment aux plus jeunes à manger moins de sel, moins de sucre et de matières grasses ce qui, pour l'heure, est loin d'être acquis. Approchés, à ce sujet, de nombreux citoyens pointent la difficulté d'inculquer à leurs enfants certaines habitudes alimentaires saines à cause de l'influence qu'ils subissent à la crèche ou à l'école en voyant leurs camarades engloutir, au goûter à titre d'exemple, des barres chocolatées, des chips et des packs de jus. A ce propos, M<sup>me</sup> Kadi relève l'importance d'organiser des «ateliers d'éducation sanitaire dans les écoles» et de cibler également les quartiers défavorisés où les conditions de vie rudes de nombreuses familles leur imposent des habitudes alimentaires précaires et néfastes pour la santé. Il s'agit, selon elle, de faire prendre conscience à la population la nécessité d'agir sur leur alimentation journalière, afin de «garantir sa durabilité» et, partant, d'éviter de développer certaines pathologies chroniques comme le diabète. Un

avis amplement partagé par la présidente de l'association Nahla d'information et de formation sur le diabète, Ouarda Bensegueni-Zebiri, qui affirme, dans une déclaration à l'APS, que le volet culture de consommation saine et équilibrée occupe «la première place dans le plan de travail de l'association». «Depuis 2001, date de la création de l'association Nahla, nous œuvrons à inculquer aux diabétiques comme au large public une culture de consommation saine, sans privation, mais avec modération et activité physique», soutient-elle. Et d'ajouter : «Il est nécessaire d'adopter une alimentation journalière équilibrée pour se protéger contre le diabète et ses complications». A cet effet, en vue d'obtenir un bilan exhaustif relatif à l'incidence de la consommation du sucre sur l'augmentation du nombre de maladies non transmissibles durant ces dernières années, dont le diabète, l'APS a tenté de prendre attache à maintes reprises avec le service de prévention de la Direction de la santé de Constantine, mais toutes les tentatives entreprises sont restées lettres mortes. L.

R./APS

Attribution de locaux en faveur de personnes handicapées

## Temmar préside la cérémonie de remise des décisions

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a présidé jeudi une cérémonie de remise des décisions d'attribution de locaux commerciaux relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Bir Mourad Rais (Alger), dont une grande partie a été consacrée à des personnes handicapées. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia. A

ce propos, M. Temmar a fait état du recensement, jusqu'à juin 2018, de près de 6 480 locaux de l'OPGI, 2 902 de l'AADL et 2 854 de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) non distribués encore, soulignant la nécessité d'accorder la priorité aux services publics lors de l'opération de distribution. Ce quota de locaux réservé aux personnes handicapées s'inscrit dans le cadre «de la concrétisation des recommandations du président de la République, Abdelaziz

Bouteflika, qui accorde un intérêt particulier à cette frange de la société, notamment à travers la réunion de toutes les conditions nécessaires à son insertion sociale», a-t-il précisé. Pour sa part, la ministre de la Solidarité a indiqué que la distribution de ces locaux intervenait dans le cadre «d'une coordination effective entre les deux secteurs, en matière d'insertion sociale des personnes aux besoins spécifiques, en leur assurant des postes de travail», mettant en avant par là

même la détermination de son secteur à consacrer un quota de logements à cette frange à chaque opération de distribution. Les deux secteurs s'emploient à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à l'ensemble du cadre de vie ordinaire, a-t-elle ajouté. La cérémonie a été marquée par la remise de contrats de travail à des personnes handicapées ainsi que des attestations du meilleur locataire et du meilleur employé de cette catégorie à l'OPGI.

Samy O.

## Pétrole

## Le prix du panier de l'Opep à 73 dollars

■ Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), composé de quinze catégories de brut, s'est établi à 73,01 dollars le baril jeudi, contre 71,75 dollars le jour précédent, a indiqué l'Organisation hier sur son site web.

Par Assia D.

Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep (ORB) comprend : le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Orient (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basrah Light (Irak), Koweït Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et le Merey (Venezuela).

Les prix du pétrole montaient à nouveau vendredi en cours d'échanges européens. Dans l'après midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 75,51 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 78 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 73 cents à 68,56 dollars. Dans la matinée le Brent a touché son plus haut niveau en près un mois et demi à 75,49 dollars.

«Le pétrole a reçu un coup de fouet du marché des changes, alors que le dollar reculait», a commenté un analyste chez Petrole wikipedia petroleum (PVM), Stephen Brennock.

Les mesures prises par Washington dans le cadre de la sortie des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien empêcheront début novembre les

importateurs de pétrole de se fournir auprès de Téhéran. Alors que les acheteurs se préparent à l'entrée en vigueur de ces sanctions, les exportations iraniennes reculent déjà.

«L'Iran est le troisième plus grand producteur de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), et sa production pourrait reculer d'entre 2,5 et un million de barils par jour», selon les analystes du marché pétrolier.

La semaine prochaine, certains des membres de l'Opep ainsi que des représentants de leurs partenaires, qui contrôlent leurs extractions depuis début 2017 pour éviter un surplus de l'offre, se réuniront à Alger.

A. D./APS



## Changes

## L'euro monte face au dollar

L'euro rebondissait hier face au dollar, à quelques heures d'un discours du président de la Réserve fédérale américaine (Fed), récemment critiqué par Donald Trump. Dans la matinée, la monnaie unique européenne s'échangeait à 1,1562 dollar, contre 1,1540 jeudi soir. La devise européenne s'appréciait face au yen japonais à 128,84 yens contre 128,44 yens jeudi soir. Le dollar progressait également face au yen à 111,42 yens, contre 111,29 jeudi. Le président de la Fed, Jerome Powell, doit s'exprimer dans l'après-midi, à l'occasion du

symposium de Jackson Hole, grand rendez-vous annuel des économistes et banquiers centraux américains dans le Wyoming aux Etats-Unis. Dans un compte-rendu de sa dernière réunion monétaire du 1<sup>er</sup> août, publié mercredi, la Fed avait déjà signalé clairement son intention de remonter les taux. Une prochaine hausse de 0,25% se profile donc au prochain rendez-vous monétaire du 26 septembre, et les marchés scrutent, lors du discours de vendredi, tout propos concernant le relèvement des taux, selon Neil Wilson pour Markets.com. Une

hausse des taux rend le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes. «La stratégie de la Fed concernant sa politique monétaire est communiquée de manière très prudente et est comprise par le marché», ont souligné les analystes de Commerzbank, qui en concluent que le discours de M. Powell pourrait bien être un «non-événement pour le marché des changes». Cette semaine, Donald Trump avait récidivé dans ses critiques à l'encontre de la banque centrale, qui avait déjà été sa cible en juillet. Il s'était dit «pas emballé» par

Jerome Powell, un avocat de la finance qu'il a choisi lui-même pour remplacer Janet Yellen à la tête de la réserve fédérale en février. Du côté de l'euro, si la monnaie unique rebondissait face au dollar, elle restait néanmoins sous pression, ont signalé les analystes. «L'attention se porte sur les nombreux défis auxquels l'euro fait face. Ce qui inclut les discussions sur le budget italien, les négociations sur le Brexit, l'élection du Parlement européen en 2019 et la Turquie», a résumé Brian Martin, pour ANZ. Sur le plan géopolitique, le ministère chinois du Commerce a estimé hier que les discussions avec les Etats-Unis concernant les tensions commerciales ont été «constructives et franches». «Les deux parties garderont le contact en ce qui concerne les prochaines dispositions», a-t-il souligné dans un court communiqué, alors que de nouveaux droits de douane sont entrés en vigueur la veille, des deux côtés du Pacifique. Dans la matinée, l'once d'or s'échangeait à 1 190,25 dollars, contre 1 185,56 dollars jeudi soir. La monnaie chinoise valait 6,8795 yuans pour un dollar contre 6,8778 yuans jeudi à 15h30 GMT.

N. T./APS

Assia D./Agences

## Allemagne

## Croissance solide confirmée au 2T et excédent budgétaire record

L'Allemagne a enregistré une croissance robuste de 0,5% au deuxième trimestre et un excédent budgétaire record sur la première moitié de l'année, selon des chiffres publiés hier par Destatis. L'office fédéral des statistiques confirme ainsi, en les détaillant, les chiffres provisoires sur la hausse du produit intérieur brut (PIB) allemand publiés le 14 août. Au premier trimestre, la première économie européenne avait enregistré une croissance légèrement inférieure, de 0,4%. Sur la période d'avril à juin et en chiffres corrigés des variations saisonnières et de prix, «des impulsions positives par rapport au trimestre précédent sont venues principalement

d'Allemagne», souligne Destatis dans un communiqué. Les dépenses des ménages ont progressé de 0,3% par rapport au premier trimestre et celles de l'Etat de 0,6%, tandis que les investissements ont augmenté de 0,6%. La vigueur de la demande intérieure a conduit à une hausse soutenue des importations (+1,7%), supérieure à la hausse des exportations (+0,7%). La première économie européenne se distingue au sein de la zone euro, où la croissance a encore ralenti au deuxième trimestre, passant de 0,4% à 0,3%, tandis qu'elle restait à +0,2% (comme au premier trimestre) en France. Destatis a également annoncé que

l'Allemagne avait dégagé selon des chiffres encore provisoires un excédent budgétaire au premier semestre jamais vu depuis la Réunification du pays, de 48,1 milliards d'euros, contre 18,3 milliards d'euros l'année dernière à la même période. L'office des statistiques explique cette bonne performance par la situation favorable de l'économie et du marché du travail ainsi que par «la politique de dépenses modérée» de l'Allemagne. L'Allemagne est régulièrement critiquée par ses partenaires commerciaux et des instances internationales pour son manque d'investissements.

## Suède

## Le taux de chômage repart à la hausse en juillet à 6,2%

Le taux de chômage en Suède a légèrement progressé en juillet sur un mois, à 6,2% en données corrigées des variations saisonnières, a indiqué jeudi l'institut statistique national (SCB). Il était de 6,1% au mois de juin. L'année dernière, à la même époque, ce taux corrigé était de 6,6%. Pour le marché de l'emploi du pays scandinave, tous les voyants sont au vert: hausse de la population active, créations de postes et augmentation des heures travaillées,

baisse du nombre de chômeurs. En avril, le taux de chômage était tombé à son plus bas niveau depuis 2008, à 6,1%. En mai, l'association des collectivités ter-

ritoriales (SKL) a cependant mis en garde contre une pénurie de main d'oeuvre dans le secteur public, due au vieillissement de la population. Le secteur public

est le premier employeur de Suède, avec 1,4 million de salariés en 2017, soit près de 30% de la population active. D'ici 2025, le nombre d'employés de la

fonction publique devra augmenter de 124.000 personnes pour maintenir la croissance et préserver l'Etat providence, prévient SKL.

T. G.

## Bourse de Tokyo

## Le Nikkei débute en hausse

La Bourse de Tokyo a débuté en nouvelle hausse hier, toujours portée par une remontée nette du dollar et de l'euro face au yen et laissant de côté les inquiétudes relatives aux accusations portées contre le président américain Donald Trump ainsi que les tensions rela-

tives aux taxes douanières sino-américaines. Dans les premières minutes des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes gagnait 0,35% à 22 489,43 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau augmentait de 0,50% à 1 706,73 points. Du côté

des changes, le dollar montait à 111,34 yens, contre 110,85 yens jeudi à la fermeture de la place tokyoite, tandis que l'euro s'élevait à 128,50 yens, contre 128,16 yens, ce qui encourage les investisseurs à acheter des actions de groupes japonais exportateurs.

R.E.

## Mostaganem

# Riche programme pour commémorer le 460<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Mazaghran

■ Un riche programme de festivités a été concocté pour commémorer le 460<sup>e</sup> anniversaire de la célèbre bataille de Mazaghran le 25 et 26 août courant à Mostaganem, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Par Hocine A.

Le programme prévoit l'organisation, aujourd'hui, d'une conférence abordant l'expédition coloniale pour s'emparer de la ville de Mostaganem et la célèbre bataille de Mazaghran livrée du 22 au 26 août 1558 aux Espagnols par les tribus algériennes alliées aux Ottomans. Cette rencontre, qui aura lieu au siège de la commune de Mazaghran, verra l'animation de plusieurs communications par des enseignants et chercheurs des universités d'Oran, Tiaret, Sidi Bel-Abbès et Mostaganem, traitant de la bataille de Mazaghran en se référant à des sources authentiques maghrébines et à l'historiographie espagnole. Le programme comporte également une procession folklorique qui partira du siège de la commune de Mazaghran vers le mausolée du saint-patron Belkacem Bouasria et le site commémoratif de cette bataille, avec la participation de notables



de la ville, de représentants d'associations et de la société civile et de troupes de Aïssaoua, ainsi qu'un gala de musique chaâbia qui sera animé par les artistes Ali Boudjellal d'Alger et Khaled

Kharoubi, Bensabeur et Boukharouba de Mostaganem. La journée de demain verra la tenue d'une conférence à la maison de la culture «Ould Abderrahmane-Kaki» de

Mostaganem, sur «Le soufisme chez Sidi Lakhdar Benkhelouf» et «L'esprit de jihad et de résistance dans les poèmes de Sidi Lakhdar Benkhelouf», par des enseignants d'universités de

Tlemcen et de Tiaret. Cette commémoration, initiée par l'association de Mazaghran du patrimoine culturel et historique en collaboration avec la commune de Mazaghran, les laboratoires d'histoire d'Algérie de l'Université d'Oran 1 et de recherches historiques et prospectives sur la civilisation du Maghreb islamique de l'Université «Djillali-Liabes» de Sidi Bel-Abbès, sera clôturée par un gala de musique chaâbia avec la participation des chanteurs Mustapha Boukharouba, Lakhdar Kourghlou et Rachid Guetafa, ainsi que de lectures poétiques animées par les poètes Hadj Bainine et Abed Gana. La bataille de Mazaghran a eu lieu, selon des sources historiques, du 22 au 26 août 1558, suite à une expédition de l'armée espagnole pour conquérir la ville de Mostaganem. Les tribus de Medjaher, Maghraoua et Ouled Souid, alliées aux Ottomans conduits par Hassan Pacha, fils de Kheireddine Barberousse, y ont livré une résistance farouche aux conquérants espagnols ayant assiégé la ville de Mostaganem de tous les côtés (mer et terre), parvenant à leur infliger une cinglante défaite et à les pourchasser jusqu'aux portes de Mazaghran. H. A./APS

## Médéa

## 198 foyers d'El-Hamdania raccordés au gaz naturel

198 foyers situés dans la commune d'El-Hamdania, à 14 km au nord de Médéa, ont été raccordés récemment au réseau de distribution local de gaz naturel, mettant ainsi un terme aux pénibles corvées de bonnes de gaz. Financé dans le cadre de la deuxième tranche du programme quinquennal 2010/2014, ce projet de raccordement va permettre, selon les responsables de la direction de l'énergie, de réduire la pression

qui s'exerçait sur les bonbonnes de gaz, notamment en période hivernale, et garantir également plus de confort aux habitants de cette commune. Un réseau de 11 km, sur les 26 km de conduites prévues pour ce projet, a été réalisé pour le raccordement, dans un premier temps, de 110 foyers localisés au niveau du chef-lieu de commune et 88 autres foyers ventilés à travers l'agglomération urbaine secondaire de «Tadinarte»,

a-t-on précisé de même source. Le nombre total de foyers qui seront raccordés à ce réseau, dès l'achèvement du réseau de distribution en cours de réalisation, atteindra, d'après la même source, 514 foyers, répartis entre plusieurs petites agglomérations urbaines relevant de la commune d'El-Hamdania qui compte plus de deux mille résidents.

Amel H.

## Annaba

## Collecte de plus de 2 800 tonnes de déchets

Pas moins de 2 800 tonnes de déchets ménagers ont été collectés durant les deux jours de l'Aïd El Adha dans la wilaya d'Annaba, apprend-on jeudi du directeur du centre d'enfouissement techniques (CET), Karim Hamli. Cette quantité «importante» de déchets collectés représente «dix fois plus la quantité journalière habituellement ramassée» dans la ville d'Annaba, a indiqué le même responsable, précisant qu'un dispositif «efficace» a été élaboré en coordination entre les centres d'enfouissement technique et l'établisse-

ment public à caractère industriel et commercial (EPIC) «Annaba propre» et exécuté en collaboration avec les différents intervenants et instances pour assurer et gérer l'opération de collecte et de traitement des déchets à l'occasion de l'Aïd El Adha. Le plan de travail a consisté en la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour la collecte des déchets au niveau du centre de transfert à Hippone, avant de les traiter au centre d'enfouissement technique (CET) de la localité de Berka Zerga, selon la même source.

Cette opération a nécessité notamment le renforcement des équipes de travail et la mobilisation de seize camions pour le transfert des déchets de grand volume, a-t-on noté. Des sachets en matière plastique ont été distribués à travers les zones d'habitat, à l'initiative du CET et de l'établissement «Annaba propre», ainsi que de plusieurs associations versées dans le domaine de la protection de l'environnement, a fait savoir le même responsable, affirmant que cette action a contribué à faciliter le travail des agents de

nettoyement. Durant les deux jours de l'Aïd El Adha, 109 rotations de collecte et de transfert de déchets vers le CET de Berka Zerga ont été effectuées, a souligné M. Hamli. Il est à signaler que le centre d'enfouissement technique (CET) de Berka Zerga couvre les grandes communes de la wilaya d'Annaba, notamment El Bouni, El Hadjar, Sidi Amar et Annaba, notant que les déchets des autres communes sont traités au niveau des décharges contrôlées des communes de Berrahal, Aïn Berda, Serraidi et Chetaibi. S. H.

## El Oued

## 1 050 logements attribués à travers la wilaya

Pas moins de 1 050 unités, tous types de logements confondus, ont été attribuées à travers les communes de la wilaya d'El Oued, a-t-on appris jeudi des responsables du secteur de l'habitat. Ce quota de logements attribués à leurs bénéficiaires au cours de cette semaine est composé de 214 unités de type locatif public (LPL) réparties entre les deux communes de Debila et Trifaoui et 136 logements promotion-

nels aidés (LPA), selon la même source. Il s'agit également de l'attribution de 500 lots de terrain à bâtir destinés à l'auto-construction, en plus de 200 actes d'aides à l'habitat rural, une formule d'habitat qui connaît un «grand» engouement des citoyens, vu la vocation rurale de cette région, a-t-on signalé. Le wali de la wilaya d'El Oued, Abdelkader Bensaid, avait affirmé que l'année 2018 sera celle du logement par «excel-

lence» au regard du volume des quotas prévus pour l'attribution, tous types de logements confondus, en sus d'autres programmes d'habitat qui sont en cours de réalisation, dont les chantiers enregistrés des taux d'avancement «appréciables». Un quota de 1 858 unités de différents types de logements a été attribué durant le mois de juillet dernier dans cette wilaya, rappelle-t-on. APS

## Guelma Destruction de 20 hectares de couvert végétal à Bordj Sebat

PAS moins de 20 hectares de couvert végétal sont partis en fumée dans un incendie enregistré dans la commune de Bordj Sebat, dans la wilaya de Guelma, a-t-on appris jeudi auprès des services de la Protection civile. L'incendie qui s'est produit mercredi vers 11h15 dans la zone de Takat, dans la mecha de Lemsaadia relevant de la même commune, à l'ouest de Guelma, a provoqué la destruction de 19,5 hectares d'oliviers, de broussailles et de chênes-lièges, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. La mission d'extinction du feu confiée aux éléments de l'équipe de l'unité secondaire de la daïra d'Oued Zenati a duré plus de huit heures pour venir à bout des flammes, a-t-on encore noté, soulignant que la célérité dans l'intervention des pompiers a permis la protection de vastes surfaces forestières et des habitations rurales implantées à proximité. R. R.

Maroc

# Les dirigeants du «Hirak» non concernés par la grâce royale

■ Le souverain du Maroc, le roi Mohammed VI, a accordé, à l'occasion de l'Aïd Al Adha, sa grâce à 188 personnes appartenant au mouvement de protestation populaire «Hirak» (nord du Maroc), ayant été condamnés, en juin dernier, à des peines, qualifiées d'«iniques», tout en excluant la grâce royale à plusieurs dirigeants du Hirak et à leur tête Nasser Zefzafi.

Par Sara H.

La liste des graciés n'inclut pas le nom de Nasser Zefzafi, leader du mouvement Hirak, ni celui du journaliste Hamid El Mahdaoui, condamné à 3 ans de prison ferme pour avoir couvert les contestations sociales et les manifestations ayant secoué la ville d'Al-Hoceïma et ses environs (nord du Maroc), entre l'automne 2016 et l'été 2017, après la mort tragique d'un vendeur de poisson. Les manifestations du mouvement «Hirak» du Rif ont secoué, entre l'automne 2016 et l'été 2017, la ville d'Al-Hoceïma et ses environs, suite à la mort tragique du vendeur de poisson Mohsen Fikri, broyé dans une benne à ordures alors qu'il voulait empêcher sa cargaison d'être détruite par la police. Le mouvement de contestation s'est peu à peu étendu à des revendications économiques et sociales dans cette région enclavée. Des manifestations appelant à la libération des



autres membres du Hirak. Juste après l'annonce de la grâce royale, plusieurs habitants d'Imzouren ont organisé une marche dans les rues de la ville, lors de laquelle ils

ont scandé des slogans réclamant la libération des autres membres du Hirak. Les membres du mouvement populaire «Hirak», à leur tête Nasser Zefzafi, toujours

détenus dans les prisons marocaines, accusent la police marocaine de torture. Ces accusations semblent se confirmer surtout après la publication d'une vidéo

dans laquelle Zefzafi apparaît quasiment nu, ayant suscité l'indignation et le mécontentement de la société marocaine qui a qualifié cet acte d'«odieux». S. H./APS

Libye

## L'ONU condamne l'attaque contre un poste de contrôle dans l'ouest

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a condamné jeudi l'attaque perpétrée contre un point de contrôle de sécurité dans la ville de Zliten, dans l'ouest de la Libye. «La Mission d'appui des Nations unies en Libye condamne l'attaque terroriste d'aujourd'hui contre le point de contrôle d'Al-Kaam à l'est de Tripoli, capitale de la Libye, qui a fait au moins quatre morts et sept blessés dans le personnel de sécurité qui gardait le point de contrôle», a déclaré la Manul dans un communiqué. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, a exprimé ses plus sincères condoléances aux familles des victimes et au gouvernement de l'Etat de Libye et

souhaite une guérison rapide et complète aux blessés, ajoute le communiqué. Le gouvernement libyen soutenu par l'ONU a également condamné cette attaque, confirmant qu'une enquête était en cours en vue de capturer les personnes responsables.

### L'Algérie condamne «avec vigueur»

L'Algérie a condamné «avec vigueur» l'attaque terroriste qui a ciblé jeudi un barrage de sécurité au niveau de l'entrée Ouest de la ville de Zliten, à l'Est de la capitale libyenne Tripoli, faisant des morts et des blessés parmi les membres des forces de sécurité. «L'Algérie considère cette attaque comme un acte terroriste qui dévoile encore une fois la

face ignoble des groupes terroristes qui ne cessent de semer la terreur et la peur et de profaner les symboles sacrés», a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «L'Algérie présente aux familles des victimes ses sincères condoléances ainsi que sa compassion avec les familles des blessés, réaffirmant sa solidarité avec le gouvernement et le peuple libyens dans la lutte contre le terrorisme», a ajouté le communiqué.

### Le gouvernement refuse d'accueillir 170 migrants bloqués sur un navire italien

Le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) refuse

d'accueillir environ 170 migrants bloqués sur un navire italien après avoir quitté les côtes libyennes, a indiqué le chef de la diplomatie, Mohamad Siala. Cette déclaration intervient après des menaces répétées de Rome de renvoyer ces migrants en Libye.

«Soit l'Europe commence à défendre sérieusement ses frontières et partage l'accueil des immigrés, soit nous commencerons à les ramener dans les ports d'où ils sont partis», a écrit mardi sur Twitter le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini. Il avait déjà proféré les mêmes menaces dimanche.

Ce serait une «mesure injuste et illégale», a réagi le ministre libyen des Affaires étrangères dans un communiqué publié tard

mercredi soir, soulignant que son pays accueillait déjà plus de 700 000 migrants, la plupart originaires d'Afrique subsaharienne. Selon lui, les migrants secourus en Méditerranée doivent être rapatriés «dans leur pays d'origine».

«La Libye est uniquement un pays de passage qui n'a que trop enduré», a-t-il indiqué, appelant la communauté internationale à «assumer ses responsabilités».

Depuis une semaine, environ 170 migrants qui tentaient la traversée vers l'Italie depuis la Libye se trouvent à bord du Diciotti, un navire des gardes-côtes italiens actuellement bloqué au port de Catane, en Sicile, avec interdiction de débarquer.

L'éventualité d'un renvoi en Libye de migrants secourus au large de ses côtes a toujours été catégoriquement exclue par les autorités européennes, qui considèrent que le pays n'offre pas de port «sûr», une condition requise par le droit maritime international.

Les autorités libyennes ont maintes fois opposé un refus catégorique à tout débarquement ou installation de migrants secourus par les gardes-côtes italiens ou des navires d'ONG humanitaires au large de la Libye. Seuls sont ramenés sur la côte libyenne les migrants secourus ou interceptés par la marine libyenne dans les eaux libyennes.

Farid M./Agences

Sahara occidental

## Des organisations nigérianes réitèrent leur soutien au peuple sahraoui

Le mouvement nigérian pour le Sahara occidental et plusieurs organisations de la société civile nigérienne ont réitéré leur soutien à la lutte du peuple sahraoui, sous la direction du Front Polisario, son unique et légitime représentant, pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant que la paix ne peut régner en Afrique que lorsque celle-ci s'affranchira définitivement de toute forme de colonisation. Cité par l'Agence de presse nigérienne, le Mouvement a tenu, hier à Abuja, un meeting de solidarité avec le peuple sahraoui et sa cause juste, lors duquel il a réitéré son soutien au droit légitime et à la lutte du peuple sahraoui, sous la direction de son représentant unique et légitime, le Front

Polisario. Le président du Congrès du travail du Nigeria (NLC) a renouvelé son appel au gouvernement du président Muhammadu Buhari «en vue d'amener le Maroc à mettre fin à son intransigeance politique et à se conformer à la légalité internationale, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à la liberté et à l'autodétermination», réaffirmant que «la paix ne peut régner dans le continent africain que lorsque celui-ci s'affranchira définitivement de toute forme de colonisation». De son côté, le président du Syndicat du personnel universitaire (ASUU), le professeur Biodun Ogunyemi, a indiqué que «le peuple et le gouvernement nigériens doivent soutenir le peuple sahraoui pour lui permettre d'obtenir

son droit à l'indépendance». Pour sa part, le président du Comité pour la défense des droits de l'Homme, Ezenwa Nwagwa, a appelé «les Nigériens à boycotter les biens et les produits originaires du Sahara occidental occupé». Le coordinateur du mouvement nigérian de solidarité avec le peuple sahraoui, Dipou Fashina, a souligné «la nécessité d'intensifier les actions de solidarité sur tous les plans et dans tous les domaines». L'ambassadeur sahraoui à Abuja, Maa El Ainin Esseddik, a saisi cette occasion, pour informer les participants des dernières évolutions de la question sahraouie sur tous les plans, ainsi que les victoires remportées, notamment au sein de l'Union africaine (UA). R. M.



Iran

# Devant la CIJ, Téhéran espère stopper les sanctions américaines

■ L'Iran entamera lundi un procès contre les États-Unis devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour tenter de mettre fin au rétablissement des sanctions américaines, l'affrontement sur les ambitions nucléaires de Téhéran prenant une tournure judiciaire.

Par Rosa C.

En juillet, l'Iran a engagé une procédure contre les États-Unis devant la CIJ, organe judiciaire principal de l'ONU basé à La Haye, après la décision de Donald Trump de renforcer les sanctions contre la République islamique. Le président américain avait également annoncé en mai le retrait de son pays de l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015, en vertu duquel les sanctions avaient été suspendues. La première vague de ces sanctions, qui a été lancée début août, sera suivie le 5 novembre d'autres mesures affectant le secteur pétrolier et gazier, qui tient

un rôle capital dans l'économie iranienne. Téhéran souhaite que les juges de la CIJ ordonnent aux États-Unis de «mettre fin sans délai» à ces mesures. La République islamique soutient que le rétablissement des sanctions viole de multiples dispositions du traité américano-iranien de 1955. La Cour devrait se prononcer sur la fin provisoire des sanctions exigée par l'Iran dans les deux mois suivant le début des audiences, qui s'ouvrent lundi. Une décision finale dans l'affaire pourrait prendre des années. Selon Téhéran, la réimposition des sanctions américaines a déjà un impact négatif sur l'économie du pays, le rial iranien ayant perdu environ la moi-



PH. &gt; D. R.



## Points chauds

### Dangers

Par Fouzia Mahmoudi

Jamais depuis son élection en novembre 2016 et sa prise de pouvoir en janvier 2017, Donald Trump n'avait dû faire face à autant de commentaires prédisant une possible destitution. Surtout aujourd'hui que son bilan économique est, même de l'avis de ses détracteurs, excellent. Mais ces derniers jours la situation s'est fortement dégradée à la Maison-Blanche et le président américain n'hésite plus à remettre en question l'autorité même de son propre ministère de la Justice. «Je mets maintenant toujours "justice" entre guillemets», a assuré le président des États-Unis au cours d'un entretien vigoureux accordé à la chaîne conservatrice Fox News. Donald Trump reproche depuis plus d'un an à son ministre, Jeff Sessions, ancien sénateur républicain de l'Alabama, sa décision de se récuser dans l'enquête sur les interférences prêtées à la Russie pendant la campagne présidentielle de 2016. Il est convaincu que cette décision, motivée par le fait que l'attorney general avait omis de rendre publiques des rencontres avec des responsables russes pendant la même période au cours d'auditions au Sénat, l'a privé d'un rempart contre les investigations en cours. «Les démocrates sont vraiment puissants au sein du ministère de la Justice. (...) Jeff Sessions n'a jamais réellement pris le contrôle du ministère et c'est quelque chose d'assez incroyable», a-t-il ajouté jeudi, reprenant la thèse d'un biais idéologique régulièrement reproché à l'équipe du procureur spécial chargé de l'enquête russe, Robert Mueller, nommé par sa propre administration. L'attorney general des États-Unis, pourtant habitué à ces critiques récurrentes, a choisi de riposter presque immédiatement en faisant savoir que tant qu'il exercera ses fonctions «les actes du ministère de la Justice ne seront pas influencés indûment par des considérations politiques». Alors que la relation entre les deux hommes qui ont participé à une réunion commune à la Maison-Blanche, jeudi, semble irréparable, cet échange a alimenté les spéculations sur un éventuel limogeage précipité de Jeff Sessions. Il a incité plusieurs sénateurs républicains à réagir en ordre dispersé. «Nous n'avons pas le temps et il n'y a pas de candidat probable qui puisse être confirmé à mon avis dans ces circonstances actuelles», a assuré John Cornyn (Texas). Le président de la commission des lois responsable des auditions d'un candidat à la tête du ministère de la Justice, Chuck Grassley, (Iowa) a juré, au contraire, qu'une telle audition pourrait se tenir au cours de l'automne. Dans son entretien à Fox News, Donald Trump s'en est pris également avec virulence aux «donneurs» (flippers), le terme qu'il a utilisé pour désigner les personnes qui concluent un accord avec les autorités judiciaires afin d'obtenir leur clémence. «Cela devrait presque être interdit. Ce n'est pas juste. (...) [Cela les incite] à dire de mauvaises choses à propos de quelqu'un (...) à juste inventer des mensonges», a poursuivi le président. Reste à savoir jusqu'où ira cette situation qui ne cesse de se tendre pour le dirigeant républicain et qui pourrait bien déboucher sur une procédure de destitution. Toutefois, jusqu'à aujourd'hui Donald Trump qui a surmonté bien des obstacles pourrait surprendre une fois encore et sortir vainqueur des multiples dangers auxquels il fait face. F. M.

tié de sa valeur depuis avril. De nombreuses compagnies – dont les Français Total, Peugeot et Renault ainsi que les allemands Siemens et Daimler – ont annoncé la fin de leurs activités en Iran en raison des sanctions. «Les États-Unis font subir à l'Iran un siège économique, avec toutes les conséquences dramatiques que cela suppose pour la population iranienne assiégée», a estimé Téhéran dans sa requête à la CIJ. Le retrait unilatéral des États-Unis de l'accord sur le nucléaire, dans lequel l'Iran s'engage à ne jamais chercher à se doter de l'arme atomique, a été désap-

pruvé par plusieurs grandes puissances. «La position de l'Iran est renforcée grâce au soutien de nombreux États européens, et l'un des objectifs est de dénoncer publiquement les actes des États-Unis», a indiqué Eric De Brabandere, professeur en «Règlement des différends internationaux» à l'Université de Leiden. Les affaires judiciaires de l'Iran génèrent donc «une certaine publicité», a-t-il expliqué à l'AFP. Pour Donald Trump, les sanctions visent à «intensifier la pression» sur le régime iranien afin qu'il «change de comportement», notamment en ce qui

concerne son programme balistique et l'ensemble de «ses activités néfastes». Donald Trump s'est cependant dit «ouvert» à un nouvel accord sur le nucléaire avec l'Iran. Mais le guide suprême iranien, Ali Khamenei, a déclaré la semaine dernière qu'il n'y aurait «ni guerre, ni négociations avec les États-Unis», mettant fin aux espoirs d'entente. La CIJ doit commencer à examiner le 8 octobre une autre plainte de l'Iran déposée contre les États-Unis en 2016 pour le gel de près de 2 milliards de dollars d'avoirs iraniens. R. C.

## Indonésie

### Le bilan des séismes atteint 555 morts

Les séismes dévastateurs qui ont secoué l'île indonésienne de Lombok ces dernières semaines ont fait au total 555 morts et environ 1 500 blessés, selon un bilan quasi définitif annoncé hier par les autorités de l'archipel d'Asie du Sud-Est. Cette île touristique voisine de celle de Bali, dans le sud de l'Indonésie, a été frappée par deux puissants tremblements de terre les 29 juillet et 5 août, suivis de fortes et répliques d'une nouvelle secousse de magnitude 6,9 le 19 août.

Au total, 555 personnes ont été tuées, la plupart dans le nord de l'île de Lombok, proche de l'épicentre de la plupart des séismes, a indiqué l'Agence nationale de gestion des catastrophes. D'autres ont péri sur l'île

voisine de Sumbawa, elle aussi touchée par les secousses telluriques. Les zones touristiques sont situées principalement dans l'ouest et le sud de Lombok.

Nombre de victimes ont été tuées par la chute de débris. Des dizaines de milliers de maisons, de mosquées et d'autres bâtiments ont été endommagés ou détruits. Quelque 390 000 personnes sont logées dans des abris temporaires, a précisé l'agence.

Des organisations humanitaires participant aux opérations d'assistance aux personnes touchées par ces catastrophes naturelles ont fait état d'une insuffisance de vivres et d'eau potable pour les déplacés.

«Nous avons déployé des troupes dans des villages isolés

qui sont difficiles d'accès», a déclaré le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, Sutopo Purwo Nugroho.

«Beaucoup de villages sont difficiles à atteindre avec des motocyclettes. L'aide doit être en partie acheminée à pied», a-t-il ajouté.

Le coût de la reconstruction devrait dépasser les 7 000 milliards de roupies (416 millions d'euros), selon les autorités indonésiennes.

L'Indonésie, un archipel de 17 000 îles et îlots qui s'est formé par la convergence de trois grandes plaques tectoniques (indo-pacifique, australienne, eurasiennne), se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone de forte activité sismique.





«Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivaines»

# Faïza Guène, invitée d'honneur de la première édition

■ Une date vient d'être fixée pour l'organisation des premières «Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivaines» à Alger. Ce rendez-vous littéraire tant attendu vient de voir le jour et sera porteur de plusieurs activités dont des ateliers sur l'écriture, la traduction et l'édition ainsi que l'écriture du scénario et la bande dessinée.

Par Abia Selles

Les échanges culturels entre le nord et le sud de la Méditerranée se poursuivent, offrant cette fois-ci aux amoureux des lettres le plaisir des retrouvailles et de la découverte. Il s'agit de la première édition des «Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivaines», prévue les 1<sup>er</sup> et 2 septembre prochain à Alger, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette édition des «Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivaines» propose un bon nombre d'activités qui peuvent intéresser le public et les organisateurs en même temps. D'ailleurs, elles prévoient la tenue de rencontres et ateliers sur l'écriture, la traduction et l'édition ainsi que l'écriture du scénario et la bande dessinée. Un atelier d'écriture en tamazight sur le genre de la nouvelle est

également au programme de cette manifestation qui se tiendra à la Bibliothèque nationale (BN). L'invitée d'honneur de cette première édition est l'écrivaine française d'origine algérienne Faïza Guène, qui avait publié en 2004 «*Kiffe Kiffe demain*», un roman traduit vers 26 langues différentes.

À la faveur de cette rencontre, un nouveau prix littéraire portant le nom de la romancière et psychiatre algérienne Yamina Mechakra (1949-2013), auteur de «*La grotte éclatée*» (1979) et de «*Arris*» (1999), sera lancé le 2 septembre et attribué par un jury exclusivement féminin. Outre les ateliers et rencontres, une librairie sera installée au niveau de la BN pour permettre aux écrivains d'aller à la rencontre de leurs lecteurs. Organisées sous l'égide du ministère de la Culture, ces rencontres ambitionnent de devenir une «plateforme de



réflexion autour du féminin dans la littérature et les métiers qui lui sont consacrés» en plus de

mettre en avant la littérature algérienne «produite par des écrivaines vivant et travaillant en

Algérie ou s'illustrant à l'étranger», indiquent les organisateurs. A. S.

## Cinéma

### Une fiction sur le militant anticolonialiste Fernand Iveton en préparation

Un long métrage de fiction sur le parcours de Fernand Iveton, militant anticolonialiste guillotiné à Alger en 1957, est actuellement en préparation, a-t-on appris mercredi auprès du réalisateur français Héliel Cisterne. Cette coproduction franco-algérienne est une adaptation du roman «*De nos frères blessés*», de l'écrivain français Joseph Andras, paru en 2016, et qui s'intéresse

particulièrement «aux dernières années de la vie de Fernand Iveton, à sa rencontre avec sa femme Hélène, ou encore son procès», devant un tribunal militaire, a indiqué à l'APS le réalisateur. Le choix de Héliel Cisterne s'est porté sur l'acteur français Vincent Lacoste et l'actrice luxembourgeoise Vicky Krieps pour incarner à l'écran le couple Iveton. Le premier tour de manivelle de ce film,

coproduit par l'algérien «Leith Média», se fera au mois d'octobre prochain. Le tournage est prévu entre Alger et quelques villes françaises, a précisé le réalisateur, actuellement en repérage à Alger. Né en 1926 au Clos-Salebier (actuellement El Madania, Alger), Fernand Iveton était ouvrier tourneur à l'usine de gaz d'El Hamma à Alger. Il a été délégué syndical affilié à la Confédération générale

des travailleurs (CGT), avant d'adhérer à l'Union générale des syndicats algériens (UGSA). Militant du Parti communiste Algérien (PCA), il intègre la lutte armée après les accords politiques entre ce dernier et le Front de libération national (FLN) en 1956. A ce titre, il est chargé de saboter l'usine à gaz où il dépose, le 14 novembre 1956, une bombe fabriquée par Taleb Abderrahmane qui

n'explorera pas. Arrêté le jour même, il sera atrocement torturé pendant plusieurs jours dans les locaux du commissariat central d'Alger. Fernand Iveton est jugé par un tribunal militaire qui prononcera sa condamnation dix jours après son arrestation, le 24 novembre 1956. Après le refus de son recours par le Président français René Coty, il est guillotiné le 11 février 1957 dans la cour de la prison Barberousse. Fernand Iveton deviendra le 6<sup>e</sup> martyr guillotiné depuis le début de l'année 1957 et le seul Algérien d'origine européenne à être exécuté par la guillotine. M. K.

## Prix Miriam Makeba de la créativité artistique

### Les inscriptions se poursuivent jusqu'à fin août

L'Office national des droits d'auteur et droits voisins organise la première édition du «Prix Miriam Makeba de la créativité artistique». Ce prix a pour objectif de promouvoir et de valoriser l'art africain. Le prix rend également hommage à la grande artiste et militante Miriam Makeba. L'objectif principal de cette récompense internationale est de

permettre aux artistes africains d'être reconnus. Bien évidemment, comme son nom l'indique, le prix encourage la créativité. Tout artiste africain âgé de plus de 18 ans peut participer. Les participants doivent être titulaires d'une pièce d'identité. Si vous résidez dans un pays africain autre que votre pays d'origine, vous devez fournir une carte de résidence.

Les artistes ayant un statut de réfugié peuvent aussi envoyer leur candidature. Pour ce faire, envoyez un dossier constitué d'une copie d'une pièce d'identité/ou de résidence ainsi qu'une copie du projet artistique. Vous pouvez envoyer le dossier par voie postale sous un pli fermé. Adressez-le à «Monsieur le Président du Jury du Prix Miriam

MAKEBA de la créativité artistique» à l'adresse suivante : Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), sis 49 rue Abderrzak HAMLAL - 16000 Bologhine - Alger - Algérie. Ou par mail à l'adresse suivante : [prix.miriam.makeba@onda.dz](mailto:prix.miriam.makeba@onda.dz) Il faut savoir que la date limite pour envoyer votre candidature est le 31 août 2018. L. B.

## Death Note

### Une suite du film live développée par Netflix

Netflix a lancé le développement d'une suite au film «*Death Note*», adaptation live du manga culte signé Tsugumi Ohba et Takeshi Obata. Malgré un accueil plutôt tiède de la critique et des fans de l'œuvre originale, le film live «*Death Note*» va avoir une suite. L'adaptation libre du manga phénomène de Takeshi Obata et Tsugumi Ohba avait été diffusée sur la plateforme l'été dernier, réunissant à

son casting Nat Wolff et Lakeith Stanfield dans les rôles principaux, ainsi que Willem Dafoe pour prêter sa voix au dieu de la mort Ryuk. L'histoire de «*Death Note*» est celle d'un jeune étudiant, possesseur d'un étrange carnet lui permettant de tuer la personne de son choix, à condition de connaître son nom et son visage. Soucieux d'utiliser ce pouvoir pour débarrasser le monde de ses pires criminels, le

jeune homme va peu à peu se servir du carnet pour des fins personnelles. Afin de l'appréhender, la police fait alors appel à L, un détective génial dont personne ne connaît l'identité. Portée davantage sur l'action que sur la psychologie des personnages, cette version n'avait pas suscité l'engouement, mais a malgré tout rencontré un public suffisamment dense pour générer une suite, d'autant que le film

s'achevait sur une fin ouverte, Light ayant été démasqué par son père. En août dernier, le réalisateur Adam Wingard avait d'ailleurs révélé que le premier «*Death Note*» n'était selon lui qu'une introduction de l'univers.

Actuellement en cours d'écriture, la suite de «*Death Note*» sera donc à retrouver prochainement sur Netflix.

R. I.

## AGEND'ART

Hôtel Grand Bassin (Tlemcen)

**Dimanche 26 août à 17h :** Amin Zaoui présentera son dernier roman «*Khalil*», paru aux éditions Casbah.

**Bibliothèque Mohamed-Keblali (Bd Mohammed V, Sidi-Bel-Abbès)**

**Samedi 25 août à 18h :** Amin Zaoui présentera son dernier roman «*Khalil*», paru aux éditions Casbah.

**Galerie d'arts Mohammed-Racim (7, Avenue Pasteur, Alger-Centre)**

**Jusqu'au 15 septembre :** Exposition collective d'arts plastiques «*Regard d'été*» avec les artistes Abdelghani Chebouche, Noureddine Chegrane, Amor Driss Lamine Dokman, Madjid Guemroum et Amel Benmohamed.



Equipe nationale de football  
**M'Bolhi a reçu sa convocation pour la Gambie**



**LE PORTIER** international algérien Raïs Ouahab M'Bolhi a été convoqué en sélection nationale pour le match face à la Gambie pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN-2019, effectuant son grand retour chez les Verts après un an d'absence. «Le capitaine d'Al-Itifaq, le portier international algérien Raïs M'Bolhi, est convoqué pour le match face à la Gambie comptant pour la deuxième journée du groupe D des éliminatoires de la CAN-2019», a annoncé le club saoudien sur son compte Twitter officiel. Barré sous Rabah Madjer, M'Bolhi, qui n'a plus endossé le maillot national depuis presque une année, avait, pour rappel, refusé une convocation de l'ancien sélectionneur, évoquant un «manque de compétition». La liste complète des joueurs convoqués pour le match face à la Gambie (7, 8 ou 9 septembre), par le nouveau sélectionneur algérien, Djamel Belmadi, qui s'est engagé pour quatre années avec la Fédération algérienne de football (FAF), est attendue pour ce week-end.

Boxe/Mondiaux-2018 juniors  
**Maouche (52 kg) passe en 1/4 de finale**

**LE BOXEUR** algérien Hichem Maouche (52 kg) s'est qualifié jeudi aux quarts de finale des Championnats du monde juniors (garçons et filles) qui se déroulent dans la capitale hongroise Budapest (21-31 août).

Champion d'Afrique et arabe en titre, Maouche a battu l'Italien Cappai Patrick (5-0), en attendant l'entrée en lice dans l'après-midi (17h00) de son coéquipier, Fares Djaballah (49 kg) qui sera opposé au Kazakh Sabyrkhan Makhmud, champion d'Asie de la catégorie, pour le compte des 8<sup>e</sup> de finale. En 1/4 de finale, Maouche sera opposé demain à l'Anglais Price Ivan qui a battu le Roumain Schiopu Marian Gabriel (5-0). De son côté, Mohand Mansouri (81 kg), qui s'était qualifié mercredi aux 8<sup>e</sup> de finale après sa victoire devant l'Anglais Karol Itauma (5-0), devait affronter hier le Kazakh Togambay Sagyndyk, champion

d'Asie en titre. Aderrahim Sekelli (64 kg) a été, lui, éliminé par le Russe Iliia Popov aux points à l'unanimité des juges (5-0), tandis que chez les filles, l'Algérienne Louiza Berkane (45-48 kg) a été sortie par la Russe Kseniia Beschastnova par arrêt de l'arbitre, mercredi à Budapest. La sélection algérienne de boxe juniors prend part aux Championnats du monde avec un effectif composé de 12 pugilistes (7 garçons et 5 filles), sous la conduite des entraîneurs Mourad Fratsa, Brahim Bourenane, Hamza Arab et Abdelbaki Belmili.

Selon le programme de compétition établi par l'Association internationale de boxe (AIBA), les tours préliminaires se déroulent du 21 au 26 août, les quarts de finale les 26 et 27 août, les demi-finales le 28 et les finales les 30 et 31 du même mois.

Rugby à VII/Championnat d'Afrique  
**L'Algérie prendra part à la compétition**

**DIX** pays, dont l'Algérie, devraient prendre part au Championnat d'Afrique de rugby à VII que la ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire) abritera les 15 et 16 septembre, ont annoncé les organisateurs. Outre l'Algérie, la compétition qui aura lieu au stade Robert-Champroux d'Abidjan devrait regrouper les sélections du Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Sierra Leone et Togo. «D'autres pays pourront s'ajouter à cette liste, à l'image de l'Afrique du Sud, vainqueur du tournoi de rugby à VII des derniers Jeux africains de la jeunesse en Algérie et représentant de l'Afrique aux prochains Jeux olympiques de la jeunesse en Argentine, mais aussi de la Tunisie, du Maroc et de Maurice», ajoutent les organisateurs. La dernière édition du

Championnat d'Afrique de rugby à VII joueurs, organisée au Togo en 2016, avait été remportée par les aigles rugbymen du Mali.

À rappeler que si la sélection algérienne de rugby à VII prend part au Championnat d'Afrique-2018, ce sera sa seconde compétition après le tournoi des Jeux africains de la jeunesse que l'Algérie avait abrité en juillet dernier et qui a permis à l'équipe de terminer à la 5<sup>e</sup> place au classement final sur 10 participants. Au mois de mars dernier, la Fédération algérienne de rugby avait lancé sa sélection de rugby à VII, sous la houlette de l'entraîneur sénégalais Ousmane Mané qui avait programmé des stages de présélection en France, en Algérie et en Tunisie, pour dégager les éléments les plus doués afin de représenter les couleurs nationales.

Ligue I (matchs en retard)  
**Derby palpitant à Alger, le MCA en péril**

■ Les trois matchs en retard pour le compte de la deuxième journée de la Ligue I Mobilis concernant les formations encore en course dans les compétitions africaines qui se déroulent aujourd'hui connaîtront des fortunes diverses.



Nahdistes et Usmistes avec la même envie de gagner

Par Mahfoud M.

**A**insi, le derby qui opposera le NA Hussein-Dey à l'USM Alger s'annonce palpitant. Se jouant au stade du 20-Août d'Alger, le derby s'annonce indécis même si les Sang et Or partent, quelque peu, avec les faveurs du pronostic, surtout qu'ils envisagent de se donner à fond cette saison pour réaliser une bonne saison. Le Nasria qui était revenu avec un point précieux de son déplacement à Constantine lors de la première journée, souhaite continuer sur cette même lancée et ajouter trois autres points à son capital-points. Toutefois, ce ne sera pas facile face à l'USMA qui effectue ce court déplacement

avec l'ambition de revenir au moins avec le point du nul. Les Rouge et Noir qui ont réussi leur entame avec un succès face au DRBT, souhaitent confirmer face au Nasria. De son côté, le MC Alger qui est en nette régression, surtout en Coupe africaine, espère se reprendre en championnat même s'il aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à Tadjenant où le Difaâ local l'attendra de pied ferme, lui qui avait été battu en déplacement à Alger face à l'USMA. Le Doyen sait ce qui l'attend lors de ce match mais souhaite quand même réaliser un exploit et revenir avec les trois points. Enfin, le derby de l'Est qui opposera le nouveau promu,

l'AS Aïn M'illa à l'Entente de Sétif sera indécis. Les Miliis qui ne joueront pas chez eux, leur stade n'étant pas homologué, auront du mal à contenir la furia de l'Aigle Noir qui souhaite débiter en force pour éviter les erreurs de la saison passée qui fait qu'il a complètement raté le coche. Les Sétifiens envisagent de revenir avec les trois points du succès et feront tout leur possible pour l'emporter.

M. M.

**LE PROGRAMME :**  
Samedi 25 août 2018 à 17h :  
NAHD-USMA  
ASAM-ESS  
DRBT-MCA

Ligue II Mobilis (3<sup>e</sup> journée)  
**L'ESM et l'ASO veulent confirmer**

**L**es deux leaders de la Ligue II Mobilis, le nouveau promu l'ES Mostaganem et l'ASO Chlef, souhaitent exploiter cette 3<sup>e</sup> journée à bon escient pour enregistrer le troisième succès consécutif et donc creuser l'écart dès le départ sur leurs poursuivants. Certes, la mission s'annonce quelque peu difficile pour l'ESM qui se rend à M'sila pour croiser le fer avec le NC Magra, mais n'empêche que les Mostaganémois croient en leur étoile et souhaitent au moins revenir avec le point du nul. De son côté, l'ASO jouera sur du velours puisqu'elle reçoit à domicile le RC Kouba qui joue avec les jeunes étant donné que ses

nouveaux joueurs n'ont pas été qualifiés en raison des dettes contractées par le club. L'ASM Oran qui avait cartonné la semaine dernière face à l'USMB se rend à Béjaïa pour croiser le fer avec la JSMB, ce qui ne sera pas une sinécure. L'USM El Harrach qui avait tablé sur l'accession et qui se retrouve avec un point en deux journées en plus du fait qu'elle n'a pas pu qualifier ses nouvelles recrues, aura du mal à battre à domicile le MC El Eulma qui reste sur un succès à domicile et souhaite continuer sur cette lancée pour jouer l'accession. Le derby MC Saïda-RC Rézilane s'annonce très disputé et risque de se terminer sur un nul. Un

autre derby, celui du Sud entre l'US Biskra et l'A Boussaâda sera aussi palpitant, même si les Biskris partent avec les faveurs du pronostic. Enfin pour le reste des rencontres, elles devraient revenir aux équipes locales, sauf surprise.

M.M.

**LE PROGRAMME :**  
Samedi 25 août 2018 à 17h :  
USMH- MCEE  
JSMS-RCR  
MCS-WAT  
USMB-USMA  
USB-ABS  
NCM-ESM  
JSMB-ASMO (19H)  
ASO-RCK (19H)

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lutte contre le crime organisé

## 7 ressortissants étrangers impliqués dans le trafic de drogue

LES SERVICES de la Sûreté d'Alger ont mené des descentes au niveau des différents quartiers de la capitale qui se sont soldées par l'arrestation de 134 suspects impliqués dans des affaires de trafic de drogue, a indiqué hier un communiqué de ces services. «Les descentes effectuées par la police d'Alger au niveau des points noirs ont donné lieu à l'arrestation de 134 personnes et la saisie de 264 comprimés psychotropes, outre une quantité considérable de kif traité et 25 armes blanches», a précisé le communiqué.

Les éléments de la Sûreté de wilaya d'Alger ont par ailleurs démantelé, lors de deux opérations distinctes, un réseau de trafiquants de drogue et arrêté

un total de 18 individus dont 7 ressortissants étrangers résidant illégalement sur le sol national.

Ces opérations menées dans la région Est d'Alger, aux alentours de Bordj el Bahri et Bordj el Kifan, ont permis la saisie, en possession des individus concernés, d'un quintal et 181 kg de résine de cannabis, en plus de 106 grammes de drogues dures et 92 comprimés psychotropes. Les descentes des forces de sécurité effectuées dans les bidonvilles de cette région ont par ailleurs permis la saisie de plus de 1 73 millions de centimes, en sus d'une quantité d'armes blanches trouvée sur les lieux.

Said M.

Tizi Ouzou

## Le mobile du crime commis la veille de l'Aïd El Adha serait un différend banal

L'AUTEUR du crime commis la veille de la fête de l'Aïd El Adha dans la ville de Tizi Ouzou, un jeune de 22 ans natif de la wilaya de Mila, est poursuivi pour homicide volontaire avec préméditation à l'issue de sa comparution jeudi devant le procureur de la République près le tribunal de Tizi Ouzou, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Le mobile du crime serait «un différend banal qui a dégénéré, et suite auquel l'auteur a porté un coup mortel à la victime», souligne la même source sans donner plus de précisions.

«Suite à l'homicide dont a été victime le nommé A.T, âgé de 38 ans, commerçant de son état demeurant à Tizi-Ouzou, dans l'après-midi du 20.08.2018 vers 17h30, à l'avenue Abane Ramdane de Tizi-Ouzou, les Forces de police relevant de la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont immédiatement procédé à l'arrestation, à l'ancienne Gare routière, de l'auteur de ce crime, âgé de 22 ans, sans profession, originaire de la wilaya de Mila, et récupéré l'arme du crime (un couteau à cran d'arrêt)», rappelle le même document. Présenté au parquet de Tizi-Ouzou, jeudi dernier, il a été mis en détention préventive pour homicide volontaire avec préméditation.

## Deux cambrioleurs pris en flagrant délit lourdement condamnés

Le tribunal de Tizi-Ouzou a condamné jeudi deux cambrioleurs à des peines de prison ferme à 3 à 5 ans. Ils ont été pris, la veille, en flagrant délit de cambriolage d'une maison à Tala Allam (commune de Tizi-Ouzou), selon des indications fournies par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, hier dans un communiqué.

L'alerte a été donnée par des voisins avant que les éléments de la 8<sup>e</sup> sûreté urbaine de Tizi Ouzou n'interviennent pour arrêter les deux individus, repris de justice, en possession d'un butin constitué d'une importante somme d'argent, des objets de valeur en or et en argent.

L'un d'eux a écopé d'une peine de 5 années de prison assortie d'une amende de 500 000 dinars et le second à 3 années de prison ferme et une amende de 20 000 dinars.

Hamid M.

## C'est bientôt la rentrée



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte antiterroriste

## Reddition d'un terroriste à Tamanrasset

■ Un terroriste qui était en possession d'un fusil semi-automatique de type Simonov et d'un chargeur de munitions garni, s'est rendu jeudi aux autorités militaires à Tamanrasset, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par Sara B.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, aujourd'hui 23 août 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire). Il s'agit, en l'occurrence, du dénommé Kaddouri Abdeslam, dit Dissi, qui avait rallié les groupes terroristes en 2013. Le terroriste était en possession

d'un fusil semi-automatique de type Simonov et d'un chargeur de munitions garni», précise le communiqué.

«Ces résultats réalisés par les unités de l'Armée nationale populaire dénotent de la ferme détermination de nos forces armées mobilisées le long de nos frontières pour préserver la sécurité et la protection du pays», souligne la même source.

Par ailleurs, et lors d'opérations menées dans la région de Tiaret, les éléments de la

Gendarmerie nationale ont arrêté six individus en possession d'armes à feu de confection artisanale à Tissemsilt. A Oued Souf, les éléments de l'Armée nationale ont arrêté un narcotrafiquant en possession de 5 400 cartouches de cigarettes. Comme ils ont saisi un véhicule et 7 073 litres de carburant à Souk Ahras, Tébessa et El Taref, lors de patrouilles d'un détachement de l'ANP.

S. B.

Opération cartable pour les orphelins

## Le ministère des Affaires religieuses utilise le Fonds de la zakat

LE MINISTÈRE des Affaires religieuses et des Wakfs a lancé l'initiative «le cartable de l'orphelin», en faveur des élèves orphelins et démunis, en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Le ministère des Affaires religieuses a précisé, jeudi dans un communiqué, que cette initiative avait pour but «d'aider les catégories sociales qui sont dans le

besoin et de consacrer le rôle religieux et social que notre secteur doit assumer notamment à travers le Fonds de la Zakat».

Financée par le Fonds de la Zakat, cette initiative est «supervisée par les conseils Souboul El Khairat, relevant de la fondation des mosquées de chaque wilaya du pays, en coordination avec les services locaux concernés»,

a ajouté la même source. Dans ce cadre, le ministère a invité «les instances organisées de la société civile, les entreprises économiques et les bienfaiteurs, à participer massivement à cette campagne nationale, pour aider un maximum d'orphelins et d'enfants démunis».

A. S.